



Yvetot

Triathlon



8^{ème} Duathlon du Caux

Dimanche 14 mars 2010

Epreuves individuelles

Avenir 1 (poussins / pupilles)

400m de Course à pied / 1.6 km de vélo / 200m de Course à pied

Avenir 2 (benjamins)

800m de Course à pied / 3,4 km de vélo / 800m de Course à pied

Super Sprint

2.6 km de Course à pied / 16 km de vélo / 2.6 km de course à pied

Sprint et Relai

5 km de Course à pied / 31 km de vélo / 5km de course à pied

Renseignements et inscriptions

Jean Luc POULAIN

Rue de l'enfer

76190 Yvetot

☎ 06 07 48 44 70

✉ geraldinepoulain@orange.fr <http://yvetot-triathlon.over-blog.fr/>

Règlement de l'épreuve

Art.1 : Le règlement appliqué est celui de la réglementation FFTRI

Art.2 : Chaque concurrent dispose de son propre équipement. Seuls seront fournis les dossards. Le port d'un casque rigide au normes est obligatoire, jugulaire serrée à partir du moment où l'on prend son vélo jusqu'au moment où on le pose.

Art.3 : En vélo, il est interdit de rouler torse nu et en peloton (dist. 10m sauf dépassement). Les concurrents doivent respecter les règles du code de la route sous peine de carton rouge. Tout parcours coupé entraînera la disqualification du fautif. Tout véhicule suiveur est interdit et aucune aide extérieure n'est autorisée.

Art.4 : Chaque concurrent devra respecter dans le parc à vélo l'emplacement qui lui est attribué par son numéro de dossard. Les vélos doivent être accrochés aux barrières. Les allées doivent être maintenues dégagées. La circulation dans le parc vélo doit se faire à pied, vélo à la main. L'accès au parc est interdit à toutes personnes extérieures à l'organisation.

Art.5 : Le port du dossard est obligatoire sur le dos en vélo et sur le ventre en CAP. Ils doivent être fixés sans pliure ni coupure.

Art.6 : Les décisions et sanctions des arbitres seront sans appel. La règle du carton noir sera appliquée sur cette course. La boucle de pénalité se situe à proximité du parc à vélo. Tout concurrent fautif n'ayant pas effectué sa boucle de pénalité sera disqualifié

Art.7 : Toute inscription est définitive sans possibilité de désengagement ou de remboursement des droits d'inscription.

Art. 8 : Tous les concurrents sont tenus d'avoir un comportement correct à l'égard des membres de l'organisation, arbitres et bénévoles. Toute attitude jugée incorrecte entraînera la disqualification du concurrent et d'un rapport auprès de la commission de discipline.

Art.9 : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Cependant, ils déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration de matériel et en cas de non respect de la réglementation de la FFTRI, du code de la route et des consignes de sécurité présentées lors du briefing.

L'assistance médicale

La surveillance et les éventuelles interventions médicales seront assurées par des médecins assistés par les ambulances de Duclair. L'équipe médicale se réserve le droit d'arrêter tout participant si son état de santé est incompatible avec la poursuite de la course.

Programme de la journée

11h30 : Retrait des dossards au Gymnase Paul Vatine – Yvetot

Courses Avenir 1 et 2 :

12h00 : Ouverture du parc à vélo

12h45 : Fermeture du parc à vélo puis Briefing

13h00 : Départ de l'épreuve Avenir 1

13h20 : Départ de l'épreuve Avenir 2

Courses Super Sprint et Sprint :

13h00 : Ouverture du parc à vélo

13h45 : Fermeture du parc à vélo puis Briefing pour le Super Sprint

14h00 : Départ de l'épreuve Super Sprint

15h00 : Briefing pour le Sprint

15h10 : Départ de l'épreuve Sprint

18h00 : Remise des récompenses

Droits d'inscription

	Licencié FFTRI	Non Licencié
Avenir	4 €	4 €
Super Sprint	10 €	13 €
Relais	18 €	21 €
Sprint	12 €	15 €

Les épreuves sont ouvertes à tous en fonction de votre catégorie d'âge

Le dossier d'inscription doit comporter :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Les droits d'inscription par chèque à l'ordre d'YVETOT TRIATHLON
- Les non Licenciés FFTRI devront joindre en plus un certificat de non contre indication à la pratique du Duathlon de moins de 3 mois ou la photocopie de leur licence FFA ou FFC

Rappel :

Il n'y aura pas d'inscriptions sur place

Inscriptions closes à partir du mardi 09 mars 2010

 <http://yvetot-triathlon.over-blog.fr/>

Bulletin d'inscription

Individuel

Nom : Prénom :
Date de naissance : Age : Sexe :
Adresse :
Club : N° de licence :

Relai Sprint

CAP

Nom : Prénom :
Date de naissance : Age :
Sexe :
Catégorie d'âge : Adresse :
Club : N° de licence :

Vélo

Nom : Prénom :
Date de naissance : Age :
Sexe :
Catégorie d'âge : Adresse :
Club : N° de licence :

Je/nous soussigné(e)(s), certifie avoir pris connaissance de la totalité du règlement de l'épreuve et m'y soumettre sans réserve

Autorisation parentale

Je soussigné(e)....., père, mère ou tuteur légal, autorise mon fils, ma fille, à participer au **Duathlon du Caux** J'autorise les organisateurs à prendre toute disposition en cas de nécessité

Fait à le Signature

Catégories

Avenir 1 Poussins (8 – 9)
Avenir 1 Pupilles (10 – 11)
Avenir 2 Benjamins (12 – 13)
Super Sprint Licencié Non Licencié
Sprint Licencié Non Licencié
Equipe Sprint : Licencié Non Licencié

Plan d'accès pour le point de RDV (Gymnase Paul Vatine – YVETOT)

